

**TABLEAU DES ALLOCATIONS CNEAC 2022**

A  
G  
I  
L  
I  
T  
Y

Championnats de France Agility Séniors (Grade 2 et Grade 3)	Allocation de 2 500 euros plus frais de jury + Thee-Shirt SCC aux organisateurs
Championnat de France Agility junior	Organisation CNEAC
Grand Prix de France Agility	Allocation de 2 500 euros plus frais de jury + Thee-Shirt SCC aux organisateurs
Trophée par équipe	Allocation de 2 500 euros plus frais de jury + Thee-Shirt SCC aux organisateurs
Championnat du Monde	Prise en charge des inscriptions, des frais de déplacement AR à partir du point de ralliement en France jusqu'au site, *ou convention spéciale à définir. Plus hébergement et nourriture sur place sur présentation de factures originales (Prévoir avance sur frais de 1 000 euros pour les couses alimentaires sur place),
Sélectifs EO et AWC	Prise en charge des frais de jury sur présentation de justificatifs (Juges sélectionnés par la CNEAC), et prise en charge du délégué CNEAC
Sélectifs EO Juniors	Organisé par la CNEAC Allocation de 500 euros au club partenaire plus prise en charge des frais de jury.
Européenne open seniors	Prise en charge des inscriptions, des frais de déplacement + Hébergement et Déjeuner sur place dans la limite de 250 euros par participant sur présentation de facture originales de frais réels.
Européenne open junior	Participation de 1 500 € sur présentation d'une facture de frais de transport par bus, effectué par un professionnel + Equipement Vestimentaire sur présentation de devis à valider par la CNEAC (maximum 1 800 euros)
PAWC	Participation à concurrence de 250 € par concurrent sur présentation d'une facture de frais de déplacement et/ ou d'hébergement
Formation Mag1 * Deux intervenants C.N.E.A.C. sur le MAG1	Prise en charge sur justificatif des frais de déplacement des intervenants CNEAC limités à 600 Kms A-R par intervenant

<b>OBÉRYTHMÉE DOG DANCING</b>	Championnat de France Grand Prix de France	Allocation de 3 000 euros plus frais de jury
	Européenne open seniors	Prise en charge des frais d'inscriptions. Prise en charge des frais de déplacement + Hébergement et déjeuner sur place dans la limite de 250 euros par participant sur présentation de factures originales de frais réels.
	Championnat du Monde	Prise en charge des frais d'engagement. Prise en charge des frais de déplacement A/R à partir du point de rattachement en France jusqu'au site *, plus hébergement et nourriture sur place sur présentation de factures originales. *ou convention spéciale à définir.
	Monitorat	Prise en charge sur justificatif des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limités à 600 Kms A-R
<b>FLY BALL</b>	GPF	Allocation de 2 500 euros plus frais de jury plus frais responsable Chrono.
	Monitorat	Prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 KM A/R
<b>ATTELAGE</b>	Championnat de France et GPF	Allocation de 2 500 euros plus frais de jury
	Monitorat	Prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 KM A/R
<b>CANI CROSS</b>	GPF	Allocation de 2 500 euros et prise en charge des frais de jury
	Monitorat	Prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 KM AR
<b>CHIENS VISITEURS</b>	Intervenants chiens visiteurs	Prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 Kms A/R
<b>EDUCATION CANINE</b>	Formation MEC 1 ET 2	Prise en charge des honoraires vétérinaires (AMO) plus frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 Kms A/R

**Note concernant les MEC 1 et 2 :** Les interventions vétérinaires sont rémunérées au tarif de 24 AMV. Soit pour l'année 2022 :  $24 \times 14,97 = 359,28$  euros pour le premier et deuxième module ; au tarif de 12 AMV pour le troisième module soit pour l'année 2022 :  $12 \times 14,97 = 179,64$  euros. **Joindre la note d'honoraires originale à la demande de remboursement.** Les frais de déplacement du vétérinaire restent à la charge de l'organisateur.